

**5 JOURS DU MERCREDI AU MARDI SUIVANT (à l'exception du weekend)
Aucun changement n'est accepté dans les roulements !**

1 - Tenue

| | |
|--------|--|
| Filles | <ul style="list-style-type: none">⇒ Veste de la tenue professionnelle⇒ Chemisier classique blanc <u>avec col</u>⇒ Jupe noire aux genoux, non moulante ou pantalon droit noir de la tenue professionnelle (pas de slim, pas de jean, chevilles recouvertes)⇒ Collants de couleur « chair » (collants noirs interdits), pas de socquette⇒ Cheveux attachés et coiffés avec soin, de couleur naturelle⇒ Chaussures noires classiques cirées (bottes, bottines interdits), talon maximum 3 à 4 cm⇒ Bijoux tolérés : 1 paire de boucle d'oreille, bague discrète, montre⇒ Maquillage discret |
|--------|--|

| | |
|---------|---|
| Garçons | <ul style="list-style-type: none">⇒ Veste et cravate de la tenue professionnelle⇒ Chemise blanche⇒ Pantalon droit noir de la tenue professionnelle (pas de slim, pas de jean, chevilles recouvertes)⇒ Cheveux de couleur naturelle, courts, sans coupe fantaisiste, coiffés⇒ Chaussures noires classiques cirées⇒ Pas de bijoux (gourmette, chevalière, boucle d'oreille..), seulement une montre⇒ Rasage du jour irréprochable |
|---------|---|

Remarque : conformément au règlement intérieur, piercing interdit

En cas de pantalon ou jupe non conforme, prêt d'un pantalon ou jupe, taille unique élastiquée

2 – Matériel

Trousse complète + calculatrice + agrafeuse => **ATTENTION du fait de la situation sanitaire chacun utilise seulement son matériel**

3 – Organisation de la semaine et horaires

Etudiant commençant sa semaine en service du matin :

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Du mercredi au jeudi inclus | de 6h45 à 15h |
| Le vendredi | de 6h45 à 14h45 |
| Lundi au mardi inclus | de 15h à 21h30 |

Etudiant commençant sa semaine en service du soir :

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Du mercredi au jeudi inclus | de 15h à 21h30 |
| Vendredi | de 6h45 à 14h45 |
| Lundi | de 8h30 à 15h |
| Mardi | de 6h45 à 15h |

Ces horaires incluent 1h pour le repas selon un roulement organisé par le professeur à la réception

Remarque : rappel du règlement intérieur « Les passages à l'hôtel d'application font partie intégrante des T.P. La présence des étudiants concernés est donc obligatoire. Ces derniers sont dispensés des cours durant leur semaine de roulement à la réception.... »

4 – Absences

En cas de force majeure il faut prévenir le lycée (n° tél 05 56 84 47 50, demander à parler à la Vie Scolaire) **ET** le professeur à la réception (n° tél 05 56 84 48 60).

5 – Evaluation

Chaque étudiant fait l'objet d'une évaluation / jour par le professeur en réception La moyenne obtenue sera ensuite reportée sur le bulletin du semestre pendant lequel la semaine en réception a eu lieu.